

**BONDUELLE**  
**Société en commandite par actions au capital de 57 102 699,50 €**  
**Siège social : La Woestyne, 59173 Renescure**  
**447 250 044 R.C.S. Dunkerque**

Villeneuve d'Ascq, le 10 novembre 2022

*Communiqué*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022**

### **MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES**

Les actionnaires sont informés que les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte de Bonduelle du 1er décembre 2022, énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, sont en ligne et téléchargeables sur le site internet de la Société <http://www.bonduelle.com/fr/investisseurs/assemblee-generale.html>.

Conformément à l'article R. 225-89 du Code de Commerce, le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'Assemblée conformément aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de Commerce seront mis à disposition au siège administratif de la Société, sis : rue Nicolas Appert, BP 30173 – 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex à compter de la publication de l'avis de convocation à l'Assemblée, soit le 14/11/2022.

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de Commerce, tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra, à compter de la publication de l'avis de convocation susmentionné et jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°127 du 24 octobre 2022.

L'intégralité des projets de résolutions de l'Assemblée Générale Mixte est exposé dans le Livret des actionnaires, lequel est en ligne et téléchargeable sur le site internet de la Société <http://www.bonduelle.com/fr/investisseurs/assemblee-generale.html>.